



14ème législature

Question N° : 72386	De M. Jacques Bompard (Non inscrit - Vaucluse)	Question écrite
Ministère interrogé > Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche		Ministère attributaire > Éducation nationale
Rubrique >enseignement supérieur	Tête d'analyse >budget	Analyse > réduction. perspectives.
Question publiée au JO le : 13/01/2015 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Jacques Bompard attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la lourde réduction du budget imposé à l'enseignement supérieur. En effet, la conférence des présidents d'université s'inquiète légitimement d'une série d'amendements proposés par le Gouvernement qui réduirait de 70 millions d'euros le budget de l'enseignement supérieur et de la recherche. Cette réduction est d'autant plus incompréhensible que le Gouvernement fait largement savoir qu'il a augmenté le budget de l'éducation nationale, mais manifestement au détriment de celui de l'enseignement supérieur. Pourtant, l'enseignement supérieur et la recherche, alors qu'ils sont malheureusement très mal protégés en France, restent des vecteurs de croissance économiques et scientifiques indéniables et promeuvent mondialement le génie français. Il lui demande donc de revenir sur ces amendements dangereux.